



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS & CONSEILS

2021



EDITO

Le champ de la formation professionnelle est à l'image de notre secteur de la lutte pour l'inclusion sociale, un secteur en mouvement et en réforme permanente.

L'année 2021 n'échappera pas à la règle, avec la démarche de certification Qualiopi devenant obligatoire au 1^{er} janvier 2022 pour les organismes de formation.

La Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire s'est engagée dans cette voie, et souhaite vivement profiter de ce nouvel élan pour améliorer encore, avec vous et pour vous, son offre de formation. Ce catalogue a été co-construit au gré des échanges avec nos adhérents, et a vocation à évoluer en adéquation avec vos besoins.

Cette ambition répond également à un contexte sanitaire, social et économique qui transforme à marche forcée les pratiques bénévoles et professionnelles, et exige une adaptabilité et une réactivité constante des acteurs de la solidarité. A vos côtés dans cette période inédite, nous avons à cœur de vous proposer les formations qui soutiendront votre action au quotidien, tout en étant adaptées aux protocoles de sécurité en vigueur.

Dans un premier temps, le catalogue de formation 2021 recense les formations menées en inter établissements, dont les dates sont programmées avec nos intervenants. Vous y retrouverez les formations fondamentales pour tous les acteurs de notre secteur, et dont le contenu fait l'objet d'une veille et d'une adaptation en continu. Quelques nouvelles formations font également leur apparition pour répondre à des enjeux croissants tels que l'accompagnement des personnes vieillissantes et la protection sociale des étrangers.

Dans un second temps, le catalogue de formation 2021 vous propose des formations sur demande, organisées en fonction des inscriptions. N'hésitez pas à solliciter l'équipe régionale au plus tôt pour lancer leur organisation.

Enfin, l'ensemble de l'offre de formation régionale peut également être déclinée en intra, au sein de vos organismes. Nous sommes à votre écoute pour construire ensemble des sessions de formation au plus près des demandes de vos équipes.

Cordialement,

Jean-Claude LAURENT, Président
Maité FERNANDEZ, Déléguée régionale



LA FÉDÉRATION



Présentation de la Fédération

La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis. La Fédération a pour objet la prévention des situations de pauvreté et l'inclusion de toutes et tous à notre société. Elle promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. La Fédération est composée d'un siège national et de 13 associations régionales. Elle regroupe 870 adhérents comprenant quelques 1800 établissements.

En Pays de la Loire, 66 associations et organismes adhérents accompagnent chaque année plus de 50 000 personnes en situation de pauvreté et de précarité. Pour répondre aux enjeux de professionnalisation de ses adhérents, la Fédération a mis en place puis développé un Organisme de Formation ouvert à tous.



Nous mobilisons pour vous :

• Une équipe de salariés aux compétences élargies

Les salariés de la Fédération sont formés à la méthodologie et au développement de projet, à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'aux méthodes d'animation participatives. Ils bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

• Des formateurs spécialisés

La Fédération s'appuie sur un réseau de formateurs et de consultants spécialisés qui interviennent régulièrement et dans toute la France en fonction des besoins des structures (formateurs formés à la communication non violente, à l'ADVP...).

• Un réseau de professionnels experts

Les adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire ont développé une expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts de savoir-faire.

Forme et
accompagne
vos équipes

Formations
en intra

Groupe constitué d'une équipe de salariés et/ou de bénévoles d'une même structure

Formation
en inter

Groupe constitué de stagiaires provenant de différentes structures

Prestations
d'accompagnement

Sur mesure en fonction des sujets qui vous impactent



SYNTHESE DES FORMATIONS 2021

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Accompagner dans la mise en œuvre du droit au logement - DALO

Les 14 et 15 octobre 2021

Prévenir et accompagner les situations de conflits et de violence

Les 7, 8 octobre et 9 novembre 2021

Les fondamentaux du droit des personnes étrangères

Les 23, 24 septembre et 21 octobre 2021

L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères

Le 5 octobre 2021

Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) initiation

Les 13, 14, 15, 16 et 17 septembre 2021

Mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale

Les 15, 16 février et 22 mars 2021

Accompagner les personnes vieillissantes

Les 19 octobre et 18 novembre 2021

De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement

Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) perfectionnement

dates à définir ensemble

Le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes

L'accueil dans un service social





CONNAÎTRE
ET
COMPRENDRE

L'Insertion par l'Activité Economique :

Le 6 mai 2021

**L'Accueil, l'Hébergement et l'insertion
par le logement**

Le 8 avril 2021

Les dispositifs d'accès à la santé

Le 24 juin 2021

**Le secteur de la demande d'asile et son
évolution**

Le 3 juin 2021



STRATÉGIE
ET
QUALITÉ

**Mettre en œuvre une démarche
d'évaluation de son action**

dates à définir ensemble

**Participation des personnes
accompagnées : de la théorie à la mise
en œuvre -**

dates à définir ensemble

**Projet de coopération / mutualisation :
quelle méthodologie ?**

dates à définir ensemble

**Élaborer ou réactualiser son projet de
structure**

dates à définir ensemble





**ACCUEILLIR
ET
ACCOMPAGNER**



**FORMATIONS
CONSEILS**

CATALOGUE 2021

ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT AU LOGEMENT - DALO

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître les différents recours possibles en matière d'accès au logement
- ✓ Maîtriser les procédures liées à la loi DALO – Droit au Logement Opposable
- ✓ Comprendre le fonctionnement du SIAO – Service Intégré d'Accueil et d'Orientation - et des différents acteurs (bailleurs sociaux, associations...) dans le traitement des demandes de logement

Accompagner le demandeur dans les procédures du recours DALO

- Repérer les situations pouvant relever du DALO
- Accompagner une personne dans la procédure
- Cerner les dysfonctionnements et les pistes d'évolution

Contenus

L'articulation des différents recours au service du droit au logement

- Présentation des différents acteurs locaux impliqués et de leur fonctionnement
- L'attribution des logements locatifs sociaux
- La prévention des expulsions
- Les recours DAHO – Droit à l'Hébergement Opposable - et SIAO
- L'habitat indigne

Le rôle de l'accompagnant social

- Orientation des demandeurs
- Les réactions possibles en cas de dysfonctionnements
- Limites du recours juridique



Professionnels de l'accompagnement social et médico-social



Association DALO, partenaires et représentants locaux du DALO



Echanges de pratiques et mises en situation des participants, dialogue avec des acteurs de terrain et apports théoriques



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
440 € adhérent
600 € non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org
02.41.20.45.16

2 jours : **14 et 15 octobre 2021**



PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS D'AGRESSIVITE ET DE VIOLENCE

Objectifs de la formation

- ✓ Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- ✓ Mieux réguler ses émotions et ses attitudes devant des tensions
- ✓ Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- ✓ Initier un travail sur la peur, l'assertivité et la gestion positive des conflits

Contenus

Généralités et accord sur les termes

- Violence, agressivité, conflit
- Types de violences : physique, symbolique, virtuelle. Individuelle, sociale, institutionnelle.
- Fonctions et sens de l'agressivité et des actes de violence.
- Sources de fragilisation devant la violence.

Gérer les conflits

- Les modes de gestion des conflits
- Des pistes pour dénouer les conflits

Pistes pour prévenir, gérer et transformer la violence

- Le repérage, les signes annonciateurs
- Quand l'intervention s'impose : se préparer aux violences, conditions préalables à la mise à distance, rappeler la loi, les règles, le cadre, un minimum d'autodéfense.
- Choisir l'affirmation de soi non-violente, l'écoute et l'empathie
- Maintenir et/ou restaurer la communication.

Connaître et contrôler ses peurs

- Fonctions positives de la peur
- Des lois qui régissent les espaces



Intervenants sociaux (AHI, IAE, santé...) qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de précarité



Psychologue sociale, consultante et formatrice en relations humaines et accompagnement des équipes



Méthodes participatives centrées sur le groupe : jeux de rôle, théâtre forum, films, exercices, lectures, apports théoriques



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
660 € adhérent
900 € non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

3 jours : **7, 8 octobre et 9 novembre 2021**

02.41.20.45.16



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS | CATALOGUE 2021

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents
- ✓ Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour
- ✓ Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative, etc.) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes
- ✓ Être en capacité de mobiliser les partenaires pour améliorer l'accompagnement des personnes étrangères (interprètes et structures relais du territoire)

Contenus

- Les différents titres de séjour et cartes de résidents : conditions et procédures d'obtention
- L'autorisation d'exercer un travail salarié en France selon les titres de séjour
- Les procédures de réunification/regroupement familial et d'accès à la nationalité
- Les recours contre les refus d'octroi de titre de séjour
- Les mesures d'éloignement du territoire français et décisions associées
- Le recours à l'interprétariat dans le cadre de l'accompagnement social
- Travailler avec des structures relais pour l'accompagnement des personnes étrangères



Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères (en poste depuis au moins 6 mois)



Juriste / Formatrice droit des étrangers



Apports théoriques et juridiques

Enseignement participatif et interactif, partage d'expériences, études de cas



Formation en intra dans vos locaux : nous consulter

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

3 jours : **23, 24 septembre et 21 octobre 2021**

02.41.20.45.16

L'ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître les conditions que doivent réunir les étrangers pour prétendre à l'octroi de prestations sociales, en fonction de la nature de celles-ci
- ✓ Connaître les différents dispositifs de prise en charge des frais médicaux des étrangers
- ✓ Comprendre l'impact de la situation administrative d'un étranger sur l'évolution de ses droits aux prestations sociales
- ✓ Savoir accompagner les étrangers dans les démarches de contestation d'un refus de droit opposé par un organisme de sécurité sociale
- ✓ Être en capacité de mobiliser les partenaires afin d'améliorer l'accompagnement des personnes étrangères dans le domaine de l'accès aux prestations sociales

Contenus

Introduction

- Le système de protection sociale en France : introduction aux logiques d'assurance, d'assistance et de protection universelle
- Le principe d'égalité de traitement et de non-discrimination en matière de sécurité sociale
- L'abandon du critère de nationalité
- La généralisation de la condition de régularité de séjour

Partie I

- La condition de régularité de séjour des étrangers du point de vue de la sécurité sociale
- La prise en charge des frais médicaux et de santé des personnes étrangères
- Les conditions d'octroi des prestations sociales, en fonction de leur nature

Partie II

- Le contentieux de la sécurité sociale : contester une décision prise par un organisme de sécurité sociale
- Les réclamations, médiations et voies de recours
- Les procédures et moyens à invoquer
- Les partenaires à solliciter en cas de blocages



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, IAE)



Juriste / Formatrice droit des étrangers



Apports théoriques et juridiques

Enseignement participatif et interactif
Partage d'expériences, études de cas, questionnaires et quizz bilan



Formation en intra dans vos locaux
: nous consulter

Formation en inter :
220€ / adhérent
300 € / non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

1 jour : 11 mai 2021

02.41.20.45.16



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS | CATALOGUE 2021

INITIATION A L'ADVP

ACCOMPAGNER LE PROJET PROFESSIONNEL ET LE PROJET DE VIE

Objectifs de la formation

- ✓ Se positionner par rapport aux différents modèles d'accompagnement au projet
- ✓ Connaître et comprendre ce qu'est l'ADVP
- ✓ Développer des comportements et attitudes adaptés aux valeurs de l'ADVP et adopter une posture éducative en lien avec les valeurs de l'ADVP
- ✓ Découvrir et comprendre les différentes modalités de mise en œuvre de la démarche éducative
- ✓ Utiliser l'ADVP pour structurer les accompagnements des personnes

Jour 1 :

- L'accompagnement et l'orientation, étude des différents modèles d'accompagnement.

Jour 2 :

- L'approche éducative en orientation. Les fondements de la problématique d'orientation et les principes pédagogiques de l'ADVP et l'utilisation de l'ADVP dans une animation collective.

Jour 3 :

- L'approche éducative et orientation (suite) étape de cristallisation, accompagnement au choix et outils d'aide à la décision.

Jour 4 :

- L'accompagnement et la mise en œuvre du choix professionnel de la personne, les repères de l'ADVP pour structurer un accompagnement au choix professionnel.

Jour 5 :

- Le rôle et la place du projet professionnel dans une démarche éducative d'accompagnement à l'élaboration de projet.

Contenus



Accompagnateur socio-professionnel, conseiller en insertion professionnelle ou intervenant dans l'accompagnement de personnes en projet.



Centre de formation spécialisé dans l'ADVP



Exposés théoriques

Pédagogie inductive : mises en situation, jeux de rôles, questionnaires et quizz bilan

Chaque participant aura un accès à la plateforme de Formation à distance et pourra télécharger des documents pédagogiques.



Formation en inter :

1 100 € adhérent
1 500 € non adhérent



ALETHEIA
formation.pdl@federationsolidarite.org
02.41.20.45.16

5 jours : **13, 14, 15, 16 et 17 septembre 2021**

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE

Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les éléments théoriques et pratiques permettant d'accueillir et d'accompagner vers le soin les personnes ayant des problématiques de santé mentale
- ✓ Faciliter l'amorce d'une démarche partenariale entre les professionnels de la santé et les professionnels du social

Contenus

1^{ère} et 2^{ème} journée : Analyse de pratiques et acquisition d'un langage commun, identification des difficultés rencontrées et des réponses apportées par les participants

- Profils des personnes en souffrance et leurs attentes vis-à-vis des professionnels
- Processus de précarisation et leurs incidences sur la santé
- Définition de la maladie mentale, de la souffrance psychique, mentale ou souffrance psychosociale
- Signes qui doivent alerter
- Amener la personne à prendre conscience de la problématique
- Peut-on obliger une personne à se soigner ? dans quel cas ? quels sont les textes de loi ?
- Comment exprimer une demande pour mobiliser un interlocuteur du secteur médical ?
- Travail partenarial, secret médical, secret professionnel : le respect de l'éthique

3^{ème} jour : agir et mieux travailler ensemble

- Analyse des travaux en intercession Comment mieux travailler ensemble ? Qu'est-ce qui doit être amélioré
- Proposer des pistes concrètes d'amélioration pour un meilleur accueil et accompagnement du public concerné (exemples : mise en place de référents, outils de communication, protocoles, etc)



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, IAE)



Psychologue et conseillère en méthodologie de travail en réseau



Analyse de la pratique
Apports de connaissances
Echanges
Production d'outils de travail
Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

3 jours : **9 et 10 septembre et 14 octobre 2021**

02.41.20.45.16



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS | CATALOGUE 2021

ACCOMPAGNER LES PERSONNES VIEILLISSANTES

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender le vieillissement pour mieux accompagner.
- ✓ Développer un réseau professionnel pertinent.

1^{er} jour : qu'est-ce que le vieillissement ? Comprendre les enjeux de l'accompagnement du vieillissement

- La vieillesse n'est pas synonyme de perte et de déclin.
- Distinguer vieillesse et processus de vieillissement
- Vieillesse, déclassement et isolement
- De l'importance d'un regard autre sur la vieillesse pour accompagner la personne
- Comprendre le vécu du vieillissement chez des personnes en situation de précarité ou de fragilité (à travers l'exemple d'un travailleur migrant vieillissant)

Contenus

2^{ème} jour : penser et construire un accompagnement adapté aux besoins et aux réalités des personnes

- Penser l'accompagnement des personnes en situations de vulnérabilité
- Quand les troubles cognitifs s'en mêlent : Eléments de communication et d'outils relationnels spécifiques à l'accompagnement des personnes atteintes dans leurs fonctions supérieures.
- Une logique d'accompagnement à décroiser et défragmenter, pour tenir compte de l'intégralité du parcours de vie.
- Prendre en compte les besoins propres au travail du vieillir.
- Identifier les obstacles et les leviers dans l'accompagnement en fonction des publics



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, etc)



Intervenant spécialisé sur le vieillissement



Analyse de la pratique
Apports de connaissances
Echanges
Production d'outils de travail
Questionnaires et quizz
bilan



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
440€ / adhérent à revoir
600€ / non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

2 jours : **19 octobre et 18 novembre 2021**

02.41.20.45.16



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS | CATALOGUE 2021

DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT : FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- ✓ Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- ✓ Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- ✓ Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé.

Contenus

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du logement d'abord et approche juridique

- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement

- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement et insertion dans le quartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du logement d'abord :

- La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité



Travailleurs sociaux de centres d'hébergement, notamment collectifs



Cadres de l'intervention sociale spécialisés dans l'accompagnement dans le logement,

Juristes

Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité



Exposés théoriques, apports d'outils méthodologiques, travaux participatifs en sous-groupes, analyse de pratiques avec des professionnels, illustration avec des démarches innovantes, questionnaires et quizz bilan



Formation en intra dans vos locaux : : Nous consulter

Formation en inter :
660 € adhérent
900 € non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16

3 jours : **Dates : nous contacter**

APPROFONDISSEMENT ADVP EN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître les outils de l'ADVP utilisables en individuel et choisir une mise en situation adaptée à la difficulté du candidat
- ✓ Construire une fiche technique de mise en situation ADVP
- ✓ Animer une mise en situation ADVP avec une personne en respectant l'ensemble des concepts de cette psychopédagogie
- ✓ Mener un entretien de développement
- ✓ Utiliser la grille d'auto supervision
- ✓ Construire un accompagnement individuel personnalisé

Contenus

- Découverte du panel des mises en situation ADVP utilisables en individuel
- Exemples de progression pédagogiques possibles pour suivre individuellement un candidat
- Apprentissage de la construction d'une fiche technique de mise en situation ADVP et son adaptation à une utilisation individuelle
- Apprentissage de l'animation d'une mise en situation ADVP en individuel
- Apprentissage de l'utilisation de la grille d'autosupervision
- Apports théoriques et méthodologiques sur la pédagogie ADVP en individuel



Accompagnateur socio-professionnel, conseiller en insertion professionnelle ou intervenant dans l'accompagnement de personnes en projet.



Centre de formation spécialisé dans l'ADVP



Alternance de journées en présentiel pour se familiariser avec la méthodologie et expérimentation d'animation de séances ADVP en supervision avec le formateur

Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
1 100 € adhérent
1 500 € non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16

5 jours : **dates : nous contacter**

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

Objectifs de la formation

- ✓ Définition du problème avec l'usager, à partir de ce qu'il considère comme essentiel pour lui
- ✓ Prise en compte de la complexité et de la diversité des enjeux et des logiques et contextes d'action de tous les acteurs concernés
- ✓ Conduite contextuelle des interventions, en définissant avec la personne une cible de changement concrète, adaptée et adaptable
- ✓ Conscientisation des évolutions : construction, avec la personne, d'une réflexion sur les effets produits par l'action et de leurs enseignements

La formation repose sur un postulat : expérimenter le développement de son propre pouvoir d'agir va permettre de favoriser le développement de celui des personnes accompagnées.

Contenus

Premier module :

- Exploration des situations à la lumière des deux premières « balises » de l'approche DPA : définition du problème et analyse des enjeux ; puis apports sur certains aspects théoriques
- Travail de mise en pratique dans l'intersession

Deuxième module :

- A partir de situations d'interactions concrètes travailleur social/usagers, exploration des deux autres « balises » de l'approche DPA : conduite contextuelle du changement, apprentissage expérientiel et conscientisation.
- Apports théoriques et groupes d'analyse de notions clé du travail social.



Intervenants sociaux des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...



Formatrice et consultante

Membre de l'ANDA DPA et de l'association internationale du DPA



Mobilisation de la pratique concrète des participants, apports théoriques (Yann le Bossé, NINACS) et analyse des réflexions sur le travail social

Travaux en petits groupes

questionnaires et quizz
bilan



Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

Formation en inter :

880 € adhérent

1200 € non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

4 jours : **dates : nous contacter**

02.41.20.45.16



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS | CATALOGUE 2021

L'ACCUEIL DANS UN SERVICE SOCIAL

Objectifs de la formation

- ✓ Définir l'importance de la fonction d'accueil et du rôle de l'accueillant dans la structure
- ✓ Perfectionner ses capacités d'écoute et de communication en direct et au téléphone avec les différents interlocuteurs (collègues, publics en difficulté, partenaires...)
- ✓ Décoder la nature des demandes et des besoins exprimés afin d'apporter la réponse la plus appropriée à la personne et à la situation qu'elle rencontre

La fonction accueil

- Cadre d'intervention des personnes chargées du premier accueil
- Les liens interservices
- Les relais à opérer avec les services d'accompagnement et les partenaires
- Les étapes du processus d'accueil

La communication interpersonnelle en situation d'accueil

- L'image de soi et la perception d'autrui
- Les systèmes de valeurs et de croyance
- Les grands principes de la communication positive
- Freins et facilitateurs de la communication
- Incidences du non verbal dans la relation à l'utilisateur
- Techniques et outils : écoute active, écoute passive, le questionnement

Contenus

Les situations difficiles

- La régulation du stress
- La prise de recul émotionnel
- La maîtrise et l'affirmation de soi
- Techniques de recharge d'énergie
- Apports de la proxémie
- Comportements violents, agressifs, hostiles : identification et différenciation
- Sensibilisation à la prévention et à la gestion des conflits



Intervenants sociaux en situation d'accueil dans les structures sociales



Coach et formatrice



Echange d'expériences et analyse des pratiques d'accueil

Apports théoriques et méthodologiques

Exercices, simulations et jeux de rôles filmés suivis d'une analyse en groupe

Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

Formation en inter :
440€ adhérent

600€ non adhérent



formation.pdl@federationsolidarite.org

2 jours : **dates : nous contacter**

02.41.20.45.16





**CONNAÎTRE
ET
COMPRENDRE**



**FORMATIONS
CONSEILS**

CATALOGUE 2021

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender l'évolution de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) depuis sa création et les impacts de ses évolutions sur l'accompagnement
- ✓ Comprendre les spécificités des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (ACI, EI, AI, ETTI, EITI)
- ✓ Identifier les apports du triptyque : mise en emploi, formation, accompagnement
- ✓ Comprendre le rôle et les missions des réseaux de l'IAE
- ✓ Repérer les pilotes et financeurs du secteur

L'Insertion par l'Activité Economique

- ◆ Origines
- ◆ Définition dans le Code du Travail
- ◆ Développement et reconnaissance par les pouvoirs publics

Présentation des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) :

- ◆ Principes communs
- ◆ Spécificités entre les SIAE (publics, financements...)
- ◆ Passerelles possibles dans une optique de parcours

Contenus

Focus sur les SIAE en Pays de la Loire

- ◆ Nombre de SIAE
- ◆ Répartition
- ◆ Supports d'activité

La gouvernance de l'IAE : pilotes, financeurs, parties prenantes et instances de concertation

Les réseaux de l'IAE : présentations et spécificités

Introduction au Pacte Ambition IAE : analyse, intérêt et points de vigilance



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Professionnels et bénévoles souhaitant élargir leurs connaissances



Mélanie Lembré
Animatrice Projet SEVE à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Présentations théoriques
Echanges et débats
Distribution de documents
Questionnaires et quizz bilan



190€ adhérent
210€ non adhérent
30€ bénévoles



formation.pdl@federationsolidarite.org

1 jour : 6 mai 2021, à Angers

02.41.20.45.16

ACCUEIL, HÉBERGEMENT, INSERTION PAR LE LOGEMENT

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender les différents dispositifs de l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement
- ✓ Connaître les différents publics, acteurs et financeurs concernés par chaque dispositif.
- ✓ Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
- ✓ Comprendre les enjeux des principales réformes en cours : logement d'abord, ...

Les publics de l'hébergement et du mal logement

- ◆ Evolution du profil des personnes à la rue
- ◆ Approche quantitative et qualitative

Les différents dispositifs d'hébergement et du logement

- ◆ La veille sociale
- ◆ L'hébergement
- ◆ Le logement adapté

Contenus

Les différents schémas et programmation du secteur :

- ◆ Plans Départementaux pour l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens

Les grandes lois de références :

- ◆ Loi 2 janvier 2002
- ◆ Loi DALO : Droit au Logement Opposable
- ◆ Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové
- ◆ Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

◆ Les réformes en cours : le logement d'abord

- ◆ Origines du logement d'abord en France
- ◆ Evolutions
- ◆ Analyses et perspectives



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Professionnels et bénévoles souhaitant élargir leur connaissance de la lutte contre les exclusions



François Lebrun

Chef de projet à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Exposés théoriques et méthode active

Distribution de documents ressources

questionnaires et quizz bilan



190€ adhérent

210€ non adhérent

30€ bénévoles



formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16

1 jour : **8 avril 2021 à Angers**

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS A LA SANTÉ

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accès à la santé
- ✓ Savoir situer les dispositifs dans le parcours de santé, le parcours de vie et le parcours résidentiel
- ✓ Parvenir à se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

Contenus

- ◆ Introduction sur le système de santé et la place de la précarité dans ce système.
- ◆ Les missions des dispositifs sanitaires, de prévention et médico-sociaux qui concourent à la lutte contre les inégalités sociales de santé et à la lutte contre l'exclusion (LHSS, LAM, ACT, CSAPA, CAARUD, CFPD, PASS, points santé...) et leur lien avec les dispositifs sociaux et d'insertion.
- ◆ L'articulation entre les dispositifs dédiés et le droit commun
- ◆ L'accompagnement santé en questions
- ◆ De la prévention aux soins : le parcours santé des personnes en situation de précarité



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Professionnels et bénévoles souhaitant élargir leur connaissance de la lutte contre les exclusions



Eva Ratier

Chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Exposés théoriques et méthode active

Distribution de documents ressource

questionnaires et quizz bilan



190€ adhérent

210€ non adhérent

30€ bénévoles



formation.pdl@federationsolidarite.org

1 jour : **24 juin 2021 à Angers**

02.41.20.45.16

LE SECTEUR DE LA DEMANDE D'ASILE

Objectifs de la formation

- ✓ D'appréhender les différents dispositifs concourant à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés
- ✓ Connaître les publics, acteurs et financeurs concernés
- ✓ Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

Contenus

La protection internationale :

- ◆ Définitions
- ◆ Concepts
- ◆ Histoire

Le parcours géographique et administratif du demandeur d'asile

- ◆ Arrivée sur le territoire
- ◆ Procédure d'asile
- ◆ Conditions matérielles d'accueil

Le Dispositif National de l'Accueil – DNA

- ◆ Premier accueil
- ◆ Hébergement
- ◆ Accompagnement
- ◆ Sortie du dispositif

Les acteurs sur le territoire du premier accueil à l'intégration



Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Professionnels et bénévoles souhaitant élargir leur connaissance de la lutte contre les exclusions



Eva Ratier

Chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Exposés théoriques et méthode active

Distribution de documents ressources

Questionnaires et quizz bilan



190€ adhérent

210€ non adhérent

30€ bénévoles



formation.pdl@federationsolidarite.org

1 jour : **3 juin 2021 à Angers**

02.41.20.45.16



STRATÉGIES ET QUALITÉ



FORMATIONS
CONSEILS

CATALOGUE 2021

METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION DE SON ACTION

Objectifs de la formation

- ✓ Structurer la mise en place de la démarche d'évaluation interne ou d'autoévaluation
- ✓ Accompagner individuellement les organismes volontaires à la définition de leur méthode d'évaluation interne
- ✓ Pour les structures concernées, préparer l'évaluation externe

Les fondements de l'évaluation et les différentes étapes du processus d'évaluation

Le référentiel et son articulation avec le projet associatif, de service et ou d'établissement

La place des usagers dans le processus d'évaluation

La structuration et la conception du référentiel d'évaluation :

Méthodologie et organisation de l'écriture du rapport d'évaluation interne pour concevoir le rapport d'évaluation : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires,

Préparation de l'évaluation externe / Définition des objectifs et la méthode de la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation interne

Le rapport d'évaluation :

- ◆ Préparation, et structuration
- ◆ Modalités de rédaction

Contenus



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion



François Lebrun
Chef de projet à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Apports théoriques
Production de méthodes et d'outils de travail
Echanges, questionnaires et quizz bilan



Formation en intra
1000€/jour adhérents
1200€ non adhérents



formation.pdl@federationsolidarite.org

Durée d'intervention personnalisée

02.41.20.45.16



PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : DE LA THEORIE A LA MISE EN ŒUVRE

Objectifs de la formation

- ✓ Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, ...
- ✓ Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir
- ✓ Connaître et maîtriser les outils de la participation
- ✓ Expérimenter des méthodes d'animation

Définition et origine de la participation

Retour sur le cadre légal : Les textes, obligations et marges de manœuvre pour l'association

Contenus

Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?

Les instances participatives existantes :

- ◆ En interne des associations
- ◆ Au niveau local
- ◆ Au niveau régional
- ◆ Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées
- ◆ Au niveau national

Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion



Chargés de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité



Méthodes créatives
Jeux et expérimentations
Apports théoriques
Travaux en sous-groupes
Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra
1000€/jour adhérents
1200€ non adhérents

formation.pdl@federationsolidarite.org

02.41.20.45.16



Durée d'intervention personnalisée

PROJET DE MUTUALISATION/COOPÉRATION

QUELLE METHODOLOGIE ?

Objectifs de la formation

- ✓ Cette formation vise à apporter les outils et repères méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une action de mutualisation ou de coopération entre plusieurs organisations.
- ✓ Les apports seront appliqués au projet de mutualisation/coopération de la structure

Les différents modules proposés sont à ajuster / adapter en fonction des besoins de chaque organisation (ou groupe d'organisations) et l'état d'avancée du projet.

Elaboration du diagnostic des structures :

- ◆ Identifier les forces et faiblesses de chaque structure ainsi que les opportunités de coopération :
- ◆ Comment réaliser un recueil et une analyse documentaire ? Sur quelle ressource s'appuyer ?
- ◆ Qui associer à la démarche ? Comment associer l'ensemble des acteurs à la démarche de diagnostic ? Les techniques sur lesquelles s'appuyer ; d'entretien collectif, individuels, semi-directifs, etc.
- ◆ Appui à la réalisation du diagnostic de la structure

Définition de scénarios et des préconisations

- ◆ Organisation de séances de travail avec le groupe projet à partir de « grilles scénarios » : forces / avantages /opportunités, faiblesses / inconvénients / menaces, points de vigilance, procédures points de passage obligé, conditions de faisabilité, plans d'action prévisibles



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion



François Lebrun
Chef de projet à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire



Apports de connaissances
Analyse de la pratique
Echanges
Production de méthodes et d'outils de travail.
Questionnaires et quizz
bilan



Formation en intra
1000€/jour adhérents
1200€ non adhérents



formation.pdl@federationsolidarite.org

Durée d'intervention personnalisée

02.41.20.45.16

ÉLABORER OU RÉACTUALISER SON PROJET DE STRUCTURE

Objectifs de la formation

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- ✓ Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- ✓ Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- ✓ Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

Contenus

Réaliser les étapes de La construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- ◆ Valeurs et principes,
- ◆ Objectifs généraux,
- ◆ Objectifs opérationnels ou missions,
- ◆ Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- ◆ Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, le partenariat,
- ◆ Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- ◆ Appréhender la place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement :

- ◆ Structuration,
- ◆ Passage de l'analyse à la synthèse,
- ◆ Points sur les documents intermédiaires,
- ◆ Rédaction du projet conditions de faisabilité,
- ◆ Plans d'action prévisibles



L'ensemble des acteurs (bénévoles, personnes accompagnées, salariés, administrateurs, direction) des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion



Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire en fonction des thématiques traitées.



Apports théoriques, Travaux en sous-groupes, Documentation (recommandations et référentiels ...), Questionnaires et quizz bilan



Formation en intra

1000€/jour adhérents

1200€ non adhérents



formation.pdl@federationsolidarite.org

Durée d'intervention personnalisée

02.41.20.45.16

A large teal abstract shape, resembling a rounded triangle or a teardrop, positioned in the upper right quadrant of the page.

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION



**FORMATIONS
CONSEILS**

CATALOGUE 2021



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

L'association Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire (FAS Pays de la Loire) désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 85 Boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS.

La FAS Pays de la Loire met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Angers et sur l'ensemble de la Région Pays de la Loire. En fonction des partenariats, elle est amenée à intervenir sur d'autres territoires.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la FAS Pays de la Loire
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la FAS Pays de la Loire pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'organisme de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Modalités d'inscription et d'attestation de présence

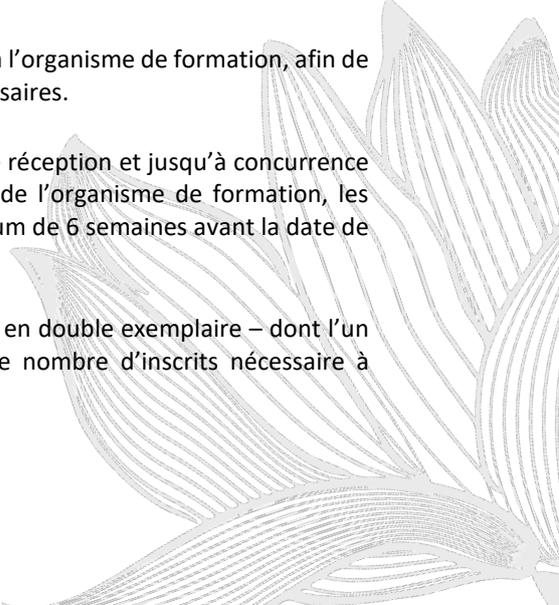
Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit :

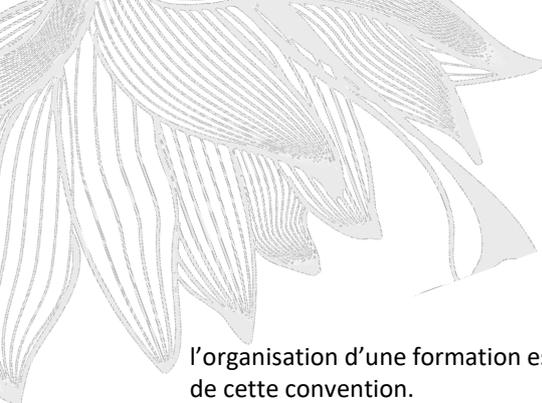
- en ligne sur le site internet DIGIFORMA de la FAS Pays de la Loire ;
- par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse formation.pdl@federationsolidarite.org ;
- par l'envoi d'une liste de stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire.

Une adresse mail par stagiaire participant est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires.

Les inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation.

La convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire – dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours - dès que le nombre d'inscrits nécessaire à





L'organisation d'une formation est atteinte. L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention.

L'organisme de formation fait également parvenir la convocation précisant le lieu du stage et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires.

A l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à distance à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire.

Conditions de participation

Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter établissements, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel et applicable dès le troisième stagiaire.

Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrits. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif "adhérent".

Le règlement des formations est à effectuer par le client dès la signature de la convention de formation.

Le paiement peut se faire :

- Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ;
 - Par virement ;
 - Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1^{er} jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin d'inscription (case à cocher).
- 



Prise en charge par un organisme collecteur paritaire agréé (OPCO)

L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 et Siret : 352 546 774 00071, lequel est référencé sur Datadock. Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire peuvent donc être prises en charge par les organismes collecteurs paritaires agréés (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

En l'absence de prise en charge de la formation par un organisme collecteur paritaire agréé (OPCO), le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

Conditions d'annulation d'une séance de formation du fait du stagiaire ou du client

Le client peut annuler son inscription à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel : formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS).

Tout désistement après signature et retour de la Convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.

En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client.

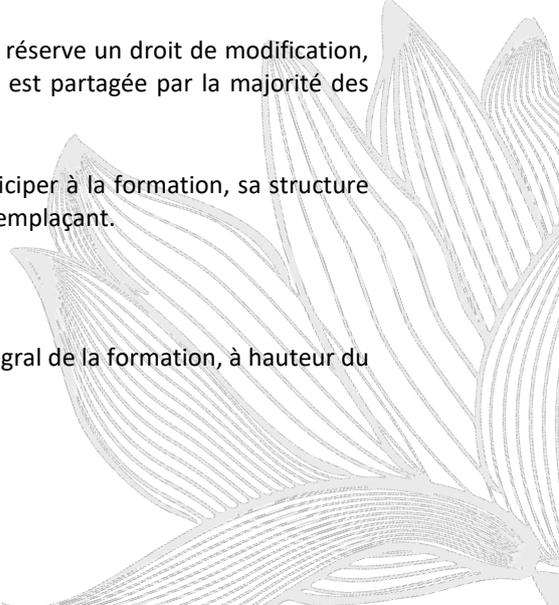
Toute formation commencée est due en totalité, même si le stagiaire ne s'est pas présenté. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation mais aucun abattement de tarif n'est consenti.

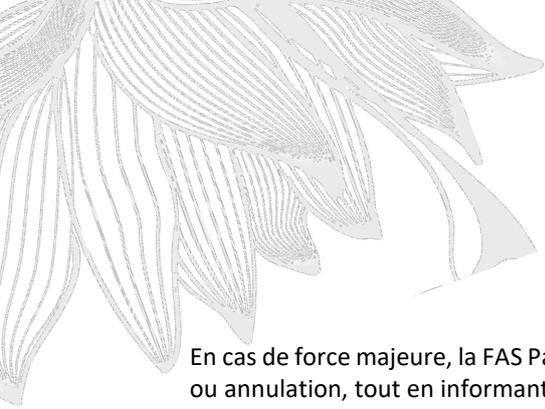
Conditions de modification, de report ou d'annulation du fait de l'organisme de formation

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrits ou si la demande est partagée par la majorité des participants à la formation.

En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procèdera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.





En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais.

Conformément aux réglementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

Programme des formations

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le stagiaire.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent. Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire – 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS – ou par voie électronique à l'adresse suivante : formation.pdl@federationsolidarite.org

La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.





Réclamations

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer une formation de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger. Des pistes d'amélioration pourront ainsi être identifiées pour les prochaines formations.

Pour cela, merci de contacter la Fédération régionale dans les 15 jours suivant la fin de la formation :

- par téléphone au 02 41 20 45 16
- par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org

Mis à jour à Angers, le 24.05.2021



PLAN D'ACCÈS

Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire

85 Boulevard Germaine Tillion 49100 ANGERS
02.41.20.45.16 / formation.pdl@federationsolidarite.org



Tram

Ligne A
Arrêt Hauts de St Aubin
25 minutes depuis la
gare, direction Avrillé -
Ardenne



Bus

n°8 : arrêt LECUIT
n°5 : arrêt FRATERNITE



Voiture

Coordonnées GPS
47.489330, -0.560846
Sortie d'autoroute n°16
Stationnement gratuit



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

FORMATIONS CONSEILS | CATALOGUE 2021



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

Pour tout renseignement
02 41 20 45 16
formation.pdl@federationsolidarite.org

Adresse
85 bd Germaine Tillion
49100 ANGERS

Organisme de formation n° 52 49 02 022 49
SIRET : 352 546 774 00071
Association non assujettie à la TVA



avec le soutien de

